

Le Directeur de la météo reçoit les AM

Le 14 mars dernier, M. LEBEAU, Directeur de la Météorologie nationale, a reçu, au cours d'une réunion informelle, cinq membres du Bureau de l'AAM : P. BROCHET, Président, G. CHABOD; H. DARNAJOUX, G. FOUCARD, J. HUTER.

Y assistaient également : M. PASTRE, Directeur adjoint de la MN. Mme RULLIERE et M. LARIVIERE du Bureau des Relations Publiques et Communications (RPC).

Les points essentiels abordés par M. LEBEAU ont été :

- la circulation de l'information, en particulier, accord du directeur pour la publication d'une note concernant l'AAM dans la «Lettre d'Information» de la MN et pour l'insertion d'une note sur l'AAM dans le dossier adressé, par la MN, au personnel cessant son activité.
- les interventions Météo sur les chaînes Radio, TV, réseaux locaux et participation possible des AM à certaines de ces émissions.
- l'enseignement - Assistance aux clubs Météo, liaisons entre le groupe G. CHABOD du bureau de l'AAM et RPC.

Sur ces points l'Association peut donc apporter son concours à la MN.

Le point de communication étant le Service RPC (nouveau responsable G. DHONNEUR, qui a succédé à G. CHABOD).

Le Bulletin, dont les dates de parution sont systématisées, (remise des informations les 15 mars - 15 septembre - 15 décembre, sortie 6 semaines plus tard) peut servir de liaison.

Une rubrique «appel d'offres» y sera publiée, précisant les manifestations de la MN où une participation des AM est souhaitable.

Parallèlement à la «Lettre d'Information» dont la diffusion sera élargie - l'AAM collectera les noms des Anciens désireux de la recevoir pour participer aux activités - M. LEBEAU se propose de rédiger un article pour le B. 98 à paraître en mai.

L'utilisation du bulletin sera ainsi élargie à d'autres rubriques; il sera un bon informateur des AM.

L'accord est donné également sur l'édition de l'ANNUAIRE 89.

Le Directeur de la Météo a ainsi manifesté son intérêt pour les activités de notre Association et a souhaité que les anciens de son service acceptent de participer aux actions de communication de la MN.